

## CONCLUSIONS PRINCIPALES

### Rapport 2024 de l'Observatoire des armes à sous-munitions

Au 1<sup>er</sup> août 2024

#### Statut de la Convention de 2008 sur les armes à sous-munitions

- La convention compte 112 États parties et 12 États signataires. Le dernier pays à avoir adhéré à la convention est le Soudan du Sud, en août 2023. Le Nigeria est le dernier pays à l'avoir ratifiée, en février 2023.
- Le 26 juillet 2024, la Lituanie a adopté une loi approuvant son retrait de la convention. Cette loi prendra effet six mois après la réalisation par la Lituanie des démarches prévues par l'article 20 de la convention.
- Une résolution annuelle de l'Assemblée générale des Nations Unies en faveur de la mise en œuvre de la convention a été adoptée en décembre 2023 par 148 États, dont 36 États non-signataires de la convention. La Russie a été le seul pays à voter contre.

#### Utilisation d'armes à sous-munitions

- Des armes à sous-munitions ont été utilisées en Ukraine par les forces russes et ukrainiennes en 2023 et jusqu'en juillet 2024. De nouveaux cas d'utilisation d'armes à sous-munitions ont également été enregistrés au Myanmar et en Syrie.
- Depuis l'adoption de la convention en mai 2008, aucune utilisation ou allégation d'utilisation d'armes à sous-munitions par un État partie n'a été identifiée.

#### Victimes d'armes à sous-munitions

- Pour la deuxième année consécutive, l'Ukraine a enregistré le plus grand nombre de victimes au niveau mondial. Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, plus d'un millier de victimes d'armes à sous-munitions ont été recensées en Ukraine.
- 219 personnes ont été tuées ou blessées par des armes à sous-munitions dans le monde en 2023.
- Le nombre total de victimes recensées en 2023 représente une baisse significative par rapport au nombre exceptionnel de victimes enregistrées l'année précédente. Le nombre réel de victimes en 2023 est cependant probablement beaucoup plus élevé que le total connu, car de nombreuses victimes ne sont pas signalées.

- En Ukraine seule, plus de 50 bombardements impliquant des armes à sous-munitions ont été signalés en 2023 sans que le nombre de victimes de ces bombardements ne soit précisé.
- En 2023, de nouvelles victimes d'armes à sous-munitions ont été enregistrées dans neuf pays : Azerbaïdjan, Irak, RDP lao, Liban, Mauritanie, Myanmar, Syrie, Ukraine et Yémen.
  - Tous ces pays, à l'exception du Myanmar, ont enregistré de nouvelles victimes causées par des restes d'armes à sous-munitions en 2023.
  - Des victimes de bombardements par armes à sous-munitions ont été recensées dans trois pays (le Myanmar, la Syrie et l'Ukraine), tous trois non-signataires de la Convention sur les armes à sous-munitions.
- Sur le total des victimes recensées en 2023, 118 ont été victimes de bombardements par armes à sous-munitions, tandis que 101 ont été causées par des restes d'armes à sous-munitions.
- Les armes à sous-munitions et les restes d'armes à sous-munitions continuent à frapper de manière disproportionnée les civils et les biens civils, notamment les écoles, les hôpitaux et les terres agricoles.
  - Les civils représentaient 93 % de toutes les victimes recensées en 2023 dont le statut civil ou militaire était connu.
- Les enfants sont particulièrement exposés au risque d'être blessé ou tué par des restes d'armes à sous-munitions, notamment par des sous-munitions non explosées.
  - Les enfants représentaient près de la moitié (47 %) de toutes les victimes de restes d'armes à sous-munitions en 2023. Ils représentaient la majorité des victimes de restes d'armes à sous-munitions en Irak et au Liban, deux États parties à la convention, ainsi qu'en Syrie, un État non-signataire.

### **Destruction des stocks et conservation**

- Depuis l'adoption de la convention en 2008, les États parties ont détruit collectivement 100% de leurs stocks d'armes à sous-munitions déclarés, soit 1,49 million d'armes à sous-munitions et 179 millions de sous-munitions.
- La Bulgarie, la Slovaquie et l'Afrique du Sud ont annoncé avoir terminé la destruction de leurs stocks d'armes à sous-munitions respectifs en septembre 2023, tandis que le Pérou a terminé la destruction de son stock en décembre 2023. Avec l'ajout du Pérou, tous les États parties actuels ont désormais terminé de détruire leurs stocks.
- Seuls 11 États parties conservent des armes à sous-munitions actives à des fins de recherche et de formation, comme le permet la convention. En 2023, la Belgique a détruit toutes les armes à sous-munitions qu'elle avait conservées.

### **Contamination et dépollution**

- Au total, 28 pays et autres territoires sont contaminés par des armes à sous-munitions, ou suspectés de l'être, y compris 10 États parties à la convention : l'Afghanistan, l'Allemagne, le Chili, l'Irak, le Liban, la Mauritanie, la RDP lao, la Somalie, le Tchad, ainsi que le dernier État à voir rejoint la convention, le Soudan du Sud.

- La Bosnie-Herzégovine, un État partie à la convention, a achevé, en août 2023, la dépollution des restes d'armes à sous-munitions qui contaminaient son territoire ; devenant ainsi le neuvième État partie à s'acquitter de ses obligations de dépollution en vertu de la Convention sur les armes à sous-munitions.
- Les États parties contaminés ont déclaré avoir dépollué 83,91 km<sup>2</sup> de terres contaminées par des armes à sous-munitions en 2023, et détruit au moins 73 348 restes d'armes à sous-munitions, principalement des sous-munitions non explosées et des petites bombes explosives non explosées. Cela représente une diminution par rapport aux 93,49 km<sup>2</sup> de terres dépolluées et aux 77 408 restes d'armes à sous-munitions détruits en 2022.
- Au cours du premier semestre 2024, l'Allemagne, le Tchad et la RDP lao ont chacun sollicité la prorogation de leurs dates butoir de déminage actuelles. Ces demandes de prorogation seront examinées et feront l'objet d'une décision lors de la douzième Assemblée des États parties à la convention, en septembre 2024.

### **Éducation aux risques**

- En 2023, les hommes et les garçons demeuraient les groupes les plus exposés aux dangers que représentent les restes d'armes à sous-munitions.
- À l'exception du Chili et de l'Allemagne dont les zones contaminées par des armes à sous-munitions se trouvent sur des terrains militaires inaccessibles au public, tous les États parties contaminés par des restes d'armes à sous-munitions ont mené des activités d'éducation aux risques en 2023 pour mettre en garde contre les dangers que représentent les restes d'armes à sous-munitions et autres explosifs.
- Les activités d'éducation aux risques ont permis de sensibiliser des hommes (23%), des femmes (11%), des garçons (38%) et des filles (28%).

### **Assistance aux victimes**

- Les efforts d'assistance aux victimes dans le cadre de la Convention sur les armes à sous-munitions ont enregistré quelques progrès, mais de nombreux États parties ont dû faire face à des défis importants pour assurer la fourniture de services adéquats et accessibles.
- Les systèmes de santé en Afghanistan et au Liban ont été considérablement affaiblis. Des restrictions accrues de l'accès aux services de santé pour les femmes et les filles en Afghanistan, et pour les réfugiés au Liban ont été constatées.
- Des progrès limités ont été réalisés en matière d'inclusion socio-économique et d'assistance financière aux victimes, laissant de nombreux besoins insatisfaits.

### **Production**

- Depuis 2023, le nombre de pays produisant des armes à sous-munitions est passé de 16 (Brésil, Chine, Corée du Nord, Corée du Sud, Égypte, États-Unis, Grèce, Inde, Iran, Israël, Pakistan, Pologne, Roumanie, Russie, Singapour et Türkiye) à 17 avec l'ajout du Myanmar à cette liste. Aucun d'entre eux n'est partie à la convention.

- L'Observatoire des armes à sous-munitions a pu établir que des armes à sous-munitions ont été produites en Corée du Sud, en Inde, au Myanmar et en Russie au cours de la période considérée.

### **Transferts**

- Entre juillet 2023 et avril 2024, le président américain Joe Biden a approuvé cinq transferts à l'Ukraine d'armes à sous-munitions américaines pouvant être tirées par des obus d'artillerie de 155 mm et par des missiles balistiques. Il est possible que l'Ukraine ait acquis des armes à sous-munitions auprès d'autres pays au cours de cette période, mais les pays concernés ont démenti les informations faisant état de tels transferts.
- Lors du salon de l'armement Eurosatory à Paris en juin 2024, des entreprises indiennes et sud-coréennes ont fait la promotion de leurs armes à sous-munitions.
- Par le passé, au moins 15 pays ont transféré plus de 50 types d'armes à sous-munitions à au moins 60 autres pays.

### **Rapports de transparence**

- Au total, 106 États parties ont soumis un rapport initial de transparence en vertu de l'Article 7 de la convention, y compris les deux nouveaux États parties que sont le Nigéria et le Soudan du Sud. Six États parties ne se sont pas acquittés de cette obligation, dont le Cabo Verde, les Comores et le Togo qui accusent un retard de plus d'une décennie.
- Le respect de l'obligation de présenter un rapport annuel a été sporadique. Plus de la moitié des États parties ne soumettent pas de mises à jour de leurs rapports de transparence de manière annuelle.

### **Législation nationale**

- Au total, 33 États parties disposent de lois de mise en œuvre spécifiques pour la convention. Niue est le dernier pays à avoir adopté une législation nationale de mise en œuvre, en 2021.
- Vingt-deux autres États parties prévoient ou sont en train d'élaborer, de réviser ou d'adopter des mesures législatives spécifiques pour mettre en œuvre la convention, tandis que 43 États parties considèrent que leurs lois et réglementations existantes sont suffisantes.